

**DECISION N°DC 28/2020**

**Attribution de la procédure 20.005 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réexamen des conditions d'autorisation ICPE de l'UVE du SIOM de la Vallée de Chevreuse conformément au BREFwi 2019**

Le Président du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

**Vu** les articles L. 5711-1, L 5211-2, L. 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** les articles L 2123-1 et R2123-1 du Code de la Commande Publique,

**Vu** la délibération DL 17/2016 du 6 juin 2016 portant sur les délégations du Comité syndical au Président du SIOM,

**Vu** la lettre de consultation en date du 28 février 2020 publiée sur la plateforme dématérialisée [www.e-marchespublics.com](http://www.e-marchespublics.com) le 28 février 2020,

**Vu** l'offre remise par SAGE ENGINEERING, sise 45 quai Charles Pasqua, 92300 Levallois-Perret,

**Considérant** la nécessité pour le SIOM de recourir à une assistance à maîtrise d'ouvrage dans le cadre du réexamen des conditions d'autorisation ICPE de l'UVE du SIOM de la Vallée de Chevreuse conformément au BREFwi 2019,

**DECIDE**

**ARTICLE 1 :**

De signer l'acte d'engagement relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réexamen des conditions d'autorisation ICPE de l'UVE du SIOM de la Vallée de Chevreuse conformément au BREFwi 2019, avec la société SAGE ENGINEERING, 45 quai Charles Pasqua, 92300 Levallois-Perret,

**ARTICLE 2 :**

Quatre offres ont été reçues. Le classement des offres est donc le suivant :

N° de classement des offres	N° d'ordre au registre des dépôts	Nom du candidat
1	1	<b>SAGE Engineering</b>
2	3	<b>INDDIGO</b>
3	2	<b>Cabinet MERLIN</b>
4	5	<b>NALDEO</b>

En conséquence, le marché est attribué à SAGE ENGINEERING, qui a d'ores et déjà fourni au stade de la candidature les pièces administratives mentionnées aux articles R2143-3 et R2143-6 du code de la commande publique, et dont l'offre est jugée acceptable sur le plan budgétaire.

**ARTICLE 3 :**

La présente consultation est un accord cadre à prix mixtes :

- à prix forfaitaire pour les prestations mentionnées à l'article 3 du CCATP
- à prix unitaires sur bon de commande pour les missions ponctuelles conformément au bordereau de prix unitaires mentionnées à l'article 4 du CCATP.

S'agissant des prestations unitaires à bons de commande, les minimum et maximum sont déterminés en montants, comme suit :

- montant minimum annuel : 0 € HT
- montant maximum annuel : 3000 € HT

A titre d'information, le montant forfaitaire s'élève à 24 850 € HT, soit 29 820 € TTC.

Le tarif horaire d'un chef de projet est de 93,75 € HT et le tarif horaire d'un ingénieur est de 81,25 € HT.

**ARTICLE 4 :**

L'accord-cadre est conclu pour une durée allant de sa notification au 31 décembre 2020.

**ARTICLE 5 :**

Les crédits relatifs au présent marché sont prévus au Budget Public et Privé - Section Fonctionnement, Chapitre 011.

**ARTICLE 6 :**

La présente décision sera portée à la connaissance du Comité syndical lors de sa prochaine réunion et sera affichée conformément aux dispositions légales.

Elle peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Versailles dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Villejust, le 07 JUL. 2020

Le Président

Jean-François VIGIER

Décision : transmise par voie dématérialisée au contrôle de légalité le : - 4 AOUT 2020  
Affichée le :

- 4 AOUT 2020

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

**Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse**

**Utilisateur : Bruneau**

### Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Autres
Numéro de l'acte:	DC28_2020
Date de la décision:	2020-07-07 00:00:00+02
Objet:	Attribution de la procédure 20.005 relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le réexamen des conditions d'autorisation ICPE de l'UVE du SIOM de la Vallée de Chevreuse conformément au BREFwi 2019
Classification matières/sous-matières:	1.1
Identifiant unique:	091-200062321-20200707-DC28_2020-AU

### Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 091-200062321-20200707-DC28_2020-AU-1-1_0.xml	text/xml	1022
<i>nom original:</i> dc28.pdf	application/pdf	126530
<i>nom de métier:</i> 99_AU-091-200062321-20200707-DC28_2020-AU-1-1_1.pdf	application/pdf	126530

### Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	4 août 2020 à 17h27min29s	Dépôt initial
En attente de transmission	4 août 2020 à 17h30min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	4 août 2020 à 17h30min10s	Transmis au MIAT
Acquittement reçu	4 août 2020 à 17h35min44s	Recu par le MIAT le 2020-08-04

